



Publication le 5 JUIN 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



D-2020-015

L'an deux mille vingt, le 26 mai, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle BONNICEL**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 mai 2020

Etaient présents : Mme BONNICEL, M. FRIAUD, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. DAMBRINE, M. SAGET, Mme LAROCHE, Mme DUCOURTIOUX, Mme THOMAS, Mme DUBOIS, Mme ROBIN-CHAUVOT, Mme LACOUR, M. DUBOIS, M. REVERCHON, Mme POIRIER, M. MORAND, M. COIGNET, M. TAUPIN, M. GUERIN, Mme KELLER, Mr SICOT, Mme GRAILLOT, M. BENEDIT, Mme DESABRE, M. LECHER.

Avaient donné procuration : M. FICHOT à Mme BONNICEL, Mme VATAN à Mr MARCONNET.

Etaient absents : M. GAUTHERON, M. MOTTAIS.

Monsieur SICOT a été désigné Secrétaire de séance.

OBJET : BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIIONS FONCIERES ET IMMOBILIERES DE L'ANNEE 2019

Monsieur Friaud, 1^{er} adjoint, expose qu'en application de l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le bilan des acquisitions et cessions foncières et immobilières réalisées par une commune de plus de 2.000 habitants au cours d'une même année, fait l'objet d'une délibération du Conseil Municipal et est annexé au compte administratif de la collectivité.

Le document présenté à la commission des finances le 18 mai dernier fait ressortir que :

Pour le budget principal :

Mairie Au niveau des acquisitions :

54 avenue Louis Fouchère

BP 90121

58641 Varennes-Vauzelles Cedex

tél : 03.86.71.61.71

fax : 03.86.57.17.49

mairie@ville-varennes-vauzelles.fr

La Collectivité a reçu une déclaration d'intention d'aliéner le 14 décembre 2018 en vue de la cession d'une propriété sise Les Vignes Blanches, cadastrée section AZ n°420, d'une superficie totale de 712 m2 appartenant à la SASU TERRES & MAISONS, au prix de 2848 €.

Considérant que cette propriété est située en zone AU du Plan Local d'Urbanisme et également dans l'emprise de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation « Jules Vallès » qui prévoit la réalisation d'une voie de desserte subordonnée à l'acquisition de cette parcelle ; il a été décidé d'acquérir par voie de préemption ledit bien.

Un arrêté le 23 janvier 2019 a été pris en ce sens et l'acquisition s'est donc effectuée le 3 mai 2019 au prix de 2 848 euros comme indiqué dans la déclaration d'intention d'aliéner.

Au niveau des cessions :

Par délibération en date du 30 janvier 2014, le Conseil Municipal a ratifié un compromis de vente concernant l'ancien restaurant ESCALE 7, situé sur la zone industrielle, 2 rue Denis Papin.

L'acquisition s'est faite au prix de 382 404.63 euros, frais inclus.

Le bâtiment s'étant fortement dégradé au fil des ans, aucune visite de potentiels acquéreurs n'a connu de suite favorable compte tenu de l'ampleur des travaux de réhabilitation à effectuer.

Cependant, le 1^{er} avril 2019, une société de menuiserie locale a fait connaître son intérêt et a fait parvenir par écrit une offre d'achat à hauteur de 120 000€.

Ce dossier, examiné en Commission des Finances, a reçu un avis favorable et fait l'objet d'une délibération en ce sens le 16 avril 2019.

La cession du bien cadastré ZI n°414, d'une contenance globale de 6 647 m², s'est donc effectuée au prix de 120 000 € le 20 juin 2019.

Un administré demeurant 2, rue Auguste Renoir a souhaité acquérir une bande de terrain au lotissement des Mûriers, cadastrée AP n°469 qui était un espace vert appartenant à la Ville pour une surface initiale de 175m². Dans le même temps, un deuxième administré a souhaité se porter acquéreur des 34 m² restant de ce même espace vert.

Une estimation a été demandée au Service des Domaines qui a fixé le prix à 2 100€ soit 12€ le mètre²

Après examen en commission travaux en juin 2016, le Conseil Municipal du 6 décembre 2016 a autorisé la cession de ce terrain aux termes convenus dans la proposition.

Suite au désistement du deuxième administré, le premier a accepté de se porter acquéreur de la totalité de la parcelle au prix convenu par le Service des Domaines et a donné son accord pour l'acquisition des 209m² au prix de 12€ soit 2 580 €.

La cession s'est donc effectuée au prix de 2580 € le 20 juin 2019, valeur conforme à celle dressée par Service des Domaines.

Pour les budgets annexes :

Aucune acquisition ou vente n'a eu lieu au cours de l'exercice 2019.

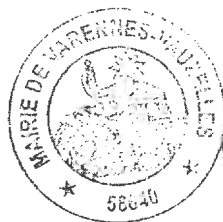
Compte tenu de ces éléments, il sera proposé au Conseil Municipal d'adopter ce bilan au titre de l'année 2019.

Ce dossier a été abordé en Commission des Finances du 18 mai dernier.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Varenes-Vauzelles, le 27 mai 2020



Le Maire,

Isabelle BONNICEL

